

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_187 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 - BUDGET ANNEXE
IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 28 septembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Elisabeth CLAVERIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, Messieurs Alfred KROL, Michel TREBOSC

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Roland GILLES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT), Bernard DELBRUEL (pouvoir à Elisabeth CLAVERIE)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

N° DEL2021_187 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Après l'adoption du compte administratif, le budget supplémentaire est l'étape budgétaire permettant d'intégrer les résultats de l'exercice antérieur dans le budget en cours, ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Il tient compte des décisions d'affectation des résultats qui sont intervenues pour certains budgets à l'issue de l'adoption des comptes administratifs (Conseil du 29 juin 2021).

Enfin, il est l'occasion d'apporter certaines modifications de crédits en dépenses et en recettes afin d'ajuster les inscriptions nécessaires à la fin de l'exercice.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 224 680,26 € en fonctionnement et à 680 000 € en investissement.

Il prévoit les inscriptions budgétaires suivantes :

En fonctionnement

En dépenses :

- l'ajustement du virement à la section d'investissement après intégration du résultat de fonctionnement 2020 (181 880,26 €) ;
- l'inscription des crédits nécessaires pour permettre la correction d'imputation comptable des provisions pour créances irrécouvrables (2 800 €). Ces dépenses ont pour contrepartie une recette équivalente en section de fonctionnement.
- l'ajustement des crédits prévus pour l'amortissement de l'immeuble situé sur la zone de la Vialette à Marssac-sur-Tarn (40 000 €).

Total des dépenses : 224 680,26 €

En recettes :

- l'intégration du résultat reporté 2020 (221 880,26 €) ;
- l'inscription des crédits nécessaires pour permettre la correction d'imputation comptable des provisions pour créances irrécouvrables (2 800 €).

Total des recettes : 224 680,26 €

En investissement

En dépenses :

- les restes à réaliser 2020 (680 000 €) ;

Total des dépenses : 680 000,00 €

En recettes :

- l'intégration du résultat reporté de l'exercice 2020 (784 417,02 €) ;
- le virement complémentaire de la section de fonctionnement (181 880,26 €) ;
- l'ajustement des crédits prévus pour l'amortissement des biens (40 000 €) ;
- la diminution de l'enveloppe d'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget (- 326 297,28 €). A l'issue de ce budget supplémentaire le montant de l'emprunt d'équilibre s'élève à 1 192 977,72 €.

Total des recettes : 680 000,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 septembre 2021,

VU l'avis favorable de la commission ressources et équipements du 21 septembre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe immobilier économique tel que détaillé en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 septembre 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL